

CADRE DE VIE

Une nouvelle station d'épuration pour Martres Tolosane

Le plus gros des chantiers entrepris cette année sera la construction d'une nouvelle station d'épuration pour la ville dont les appels d'offres sont lancés actuellement pour un début de travaux en Septembre. La mise en service de la nouvelle station, sur le site actuel, est prévue à la mi 2010.



L'actuelle station construite en 1968 et rénovée en 1984 a une capacité maxi de 1500 équivalents habitants. Avec l'accroissement démographique de la commune de ces dernières années (80% de la population martraise y est raccordée) elle ne correspond plus aux besoins actuels.

De plus elle ne satisfait plus aux nouvelles exigences sanitaires et réglementaires de la directive cadre européenne sur l'eau pour 2010.

Le nouvel équipement, prévu pour une capacité de 4000 équivalent habitants satisfera à cette double exigence :

- **Accompagner l'évolution démographique de Martres Tolosane, incluant également la variation saisonnière de notre population en été ;**
- **Intégrer les nouvelles technologies en matière de traitement qui répondent aux nouvelles normes.**

La finalité ultime est bien de répondre aux nouvelles normes mais surtout de préserver notre cadre de vie dans un développement maîtrisé.

Les travaux seront de deux ordres : la station elle même (nouveaux bassins et nouvelle technologie de traitement des eaux usées) sur le site actuel et mise place d'une infrastructure de rejet. Pour éviter toute nuisance, les travaux démarrent après la saison d'été et les travaux pour canaliser les rejets seront réalisés en hiver.

Il s'agit bien d'un investissement majeur dont nous avons tous besoin ; il est l'aboutissement naturel du travail sur les réseaux afin d'en avoir une utilisation optimale.

L'ensemble de l'opération coûtera plus de 2 millions€ HT dont une large part sera prise en charge par l'Etat dans le cadre de la dotation globale d'équipement ainsi que par l'Agence de l'eau Adour-Garonne ; la part restant à la commune sera financée par fonds propres et emprunt à venir.

Bernard Marche, est l'élu de références, premier adjoint délégué à l'urbanisme, aux travaux, à la voirie et aux appels d'offres. Il définit son rôle : «Une mission de coordination de l'action collective, et une mission de transversalité dans la vie quotidienne consentie par mon temps libéré de retraité, notamment vers les nouveaux arrivants. La future station, est un enjeu fort du Martres de demain».

Jean Philippe Labatut, technicien territorial, adjoint du responsable des services techniques (Laurent Sirven), est en charge de la voirie et des travaux d'assainissement : c'est à dire les déchets et l'eau.

«La nouvelle station répondra au cadre de vie qualitatif exigé par les habitants».

Collectes des déchets

Le lundi seuls les déchets verts sont collectés ; le jeudi, les déchets recyclables (sacs jaunes).

Le mardi et le vendredi, jours de collecte des ordures ménagères (Les petits encombrants doivent être amenés par vos soins au site de St-Nicolas, ouvert tous les après midi et samedi matin.

Pour ceux ne pouvant se déplacer : téléphoner à la mairie pour rendez-vous au 05 61 98 80 02

Sécurité de circulation dans la ville

La sécurité routière est l'affaire de tous.

Trop de vitesse et de manque de respect des sens interdits (notamment de la part des deux roues) mettent en danger la tranquillité de circulation de tous les habitants.